

MONTÉE EN DÉBIT

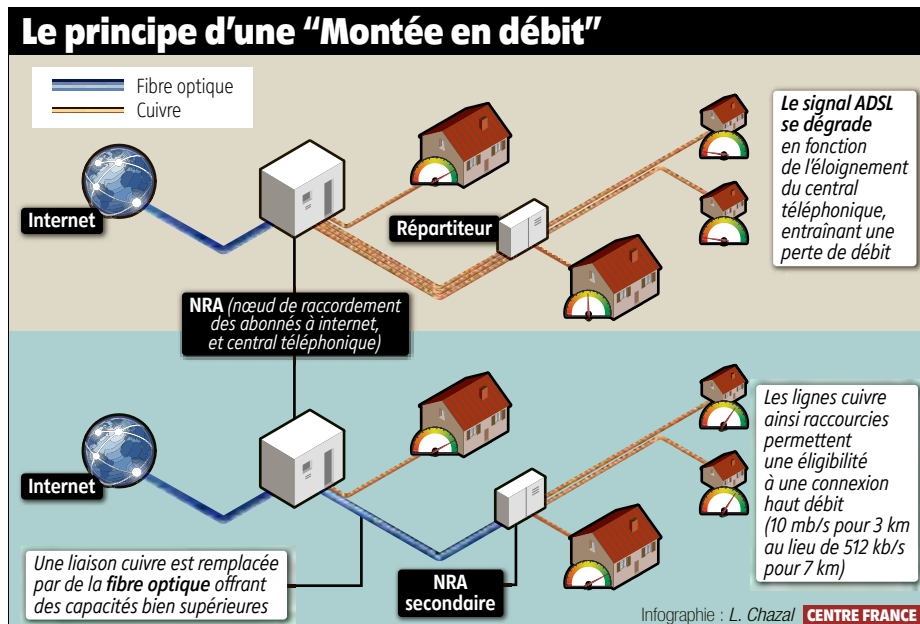
La fibre oui, mais à demi-mot

Pour certaines communes, le plan Très Haut Débit passe par des opérations de montée en débit. La fibre oui, mais pas jusque dans les foyers.

► Afin de faire rentrer l'Auvergne entière dans le plan Très Haut Débit, certaines opérations ont été réalisées en montée en débit. La fibre arrive bien dans la commune, mais alimente le plus souvent des armoires télécom situées dans le centre du village. Le cuivre classique prend alors le relais pour aller alimenter les équipements actifs des foyers. Ce qui a changé, c'est donc cette fibre optique qui arrive désormais dans les sous-répartiteurs, soit plus près des foyers qu'auparavant. Permettant ainsi aux maisons situées le plus loin de ces armoires télécom, de bénéficier quand même d'une poussée du « réseau ».

Réel bénéfice ?

Ainsi, ce sont plusieurs communes du Puy-de-Dôme qui ont bénéficié de cette montée en débit, lors de la première phase de déploiement du contrat Très Haut Débit (voir ci-contre). C'est le cas de Dorat. Mais Thomas Barné-



rias, le maire, reste sceptique quand au réel bénéfice de la situation. « Une nouvelle armoire a été installée vers le restaurant, au carrefour principal. La fibre optique y arrive, et le cuivre prend le relais. Mais l'augmentation du débit n'a pas été très significative. Je ne suis pas sûr que tout le monde l'ait sentie. Une chose est sûre, c'est qu'on n'a pas gagné tout le bénéfice de la fibre. Qu'elle arrive au centre du village c'est bien, mais la suite c'est à

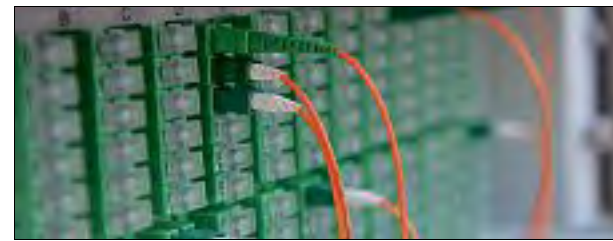
la commune de la financer, pour amener la fibre dans tous les foyers. Et aujourd'hui, même si on y pense, c'est beaucoup trop cher, donc pas envisageable ».

Si la municipalité y pense, ses administrés aussi. Le sujet revient d'ailleurs régulièrement sur le tapis. « Ça fait partie des préoccupations principales », avoue Thomas Barnérias. « Lors de nos dernières visites de villages en septembre dernier, c'est reve-

nu plusieurs fois. » Mais paradoxalement, l'autre sujet qui revient en boucle, c'est les coupures. « Nous avons encore des problèmes récurrents de coupure. Nous nous sommes tournés vers Orange plusieurs fois, sans que le problème ne soit résolu à 100 %. Est ce que notre réseau cuivre est trop vieux ? » Le changer pourrait permettre de passer au tout fibre optique. « Mais il va falloir quelques subventions », prévient Thomas Barnérias.

PRÉCURSEURS

Sainte-Agathe a montré la voie de la fibre



La fibre optique a été installée en octobre 2015 à Sainte-Agathe, hors plan Auvergne très haut débit.

► Sainte-Agathe a été la première commune du bassin Thiers-Ambert à pouvoir profiter de la fibre optique, hors plan Très Haut Débit. La commune a été équipée après s'être plainte de soucis de connexion avec l'ADSL traditionnelle.

« L'installation de la fibre a apporté un véritable confort pour tous les habitants qui résident dans un périmètre de 3 kilomètres autour du central téléphonique, donc du centre-bourg (il s'agit en fait d'une montée en débit, voir ci-contre), explique le maire de Sainte-Agathe, Daniel Balisoni. Avant cela, nous avions entre quinze et vingt coupures internet par an, qui étaient rétablies parfois en trois jours. »

Daniel Balisoni a donc

pris les choses en main, et proposé aux habitants de rédiger une pétition : « C'est parti de là, presque tous les habitants ont signé cette pétition qui a été envoyée à Orange et au président du Conseil départemental, Jean-Yves Gouttebel. Puis c'est parti ! », poursuit le maire.

Un atout pour la ville

Aujourd'hui, bien qu'il n'y ait pas de retombées économiques majeures, la commune de Sainte-Agathe profite de cet avantage pour vendre au mieux son territoire : « Il n'y a pas beaucoup d'entreprises ici, mais ne serait-ce que pour louer des appartements, c'est un point positif. Les gens demandent si nous avons la fibre avant de prendre une location », conclut Daniel Balisoni.

NATHAN SPORTIELLO

SOLUTIONS

Les ondes radios ou le satellite comme dernier recours

La fibre optique et même le haut débit sont, aujourd'hui, loin d'être des services accessibles à tous, notamment dans les territoires ruraux. Heureusement, il existe diverses solutions pour bénéficier d'une connexion internet de bonne qualité.

► La fibre optique est loin d'être une généralité. Il existe d'ailleurs encore de nombreux villages où la connexion internet est de très mauvaise qualité voire inexistante via le réseau cuivre classique. Mais il existe des solutions...

Le Wifimax. Auvergne Très Haut Débit, né d'un partenariat public privé entre la Région Auvergne et Orange, déploie actuellement un réseau intégrant différentes technologies pour permettre le très haut débit sur tout le territoire. Parmi elles : le Wifimax, qui utilise les ondes hertziennes. Pour en bénéficier, un particulier doit être à portée (environ 6 km) d'une antenne spécifique et acquérir un kit de réception. Il devra ensuite se rapprocher d'un opérateur et compter environ 200 € pour l'installation du kit de réception en



Pour bénéficier du Wifimax, les particuliers doivent s'équiper d'un kit de réception. Même chose pour le satellite. (PHOTO D'ILLUSTRATION : JOURNAL DU CENTRE)

plus d'un abonnement mensuel d'environ 40 €.

« Ça ne passe pas à cause des arbres »

Parmi les communes sur lesquelles Auvergne Très Haut Débit a développé cette technologie : Bulhon et Sauviat. « Certains de nos habitants ont internet via des nœuds de raccordement sur Lezoux. Ils ont donc un très bon débit, souligne René Godignon, maire de Bulhon. Mais d'autres ont beaucoup de

problèmes. C'est pour cela que je me bagarre depuis six ou sept ans pour avoir la fibre. » Une bataille qu'il n'a, pour l'instant, pas remportée. « Auvergne Très Haut Débit a donc installé deux antennes Wifimax sur la commune. » Une solution qui ne semble pas complètement satisfaire l' élu.

« Il y a eu quelques oppositions des habitants notamment à cause des ondes. Et autre problème :

il y a des endroits où ça ne passe pas à cause des arbres. L'idéal serait d'avoir une troisième antenne pour couvrir vraiment toute la commune. »

AuverNET. Les opérateurs internet sont nombreux sur le marché. Mais il existe aussi des opérateurs alternatifs, dont la structure associative AuverNET dans le Puy-de-Dôme. La commune de Saint-Victor-Montvianeix a ainsi décidé de faire appel à elle. Une

solution « moins chère et efficace », souligne Stéphane Blin, conseiller municipal. L'association propose ainsi, sur la commune, un réseau très haut débit par ondes Airmax. Une première antenne, à Châteaugay, est reliée à la fibre optique (l'association loue cette fibre) et diffuse ensuite des ondes types hertziennes.

De plus en plus de coupures via le cuivre

« Depuis fin août, le village de Dassaud teste cette offre. Déjà une dizaine de personnes sont abonnées. » Et l'objectif pour la commune est clair : permettre à l'ensemble de la commune de profiter de cette technologie. « Une antenne relais est déjà installée à Dassaud. Une autre devrait être installée sur Lachaux pour permettre de rayonner sur l'ensemble de Saint-Victor. »

Car aujourd'hui, la commune n'a pas vraiment le choix. « Nous avons fait appel à AuverNET car le bilan que nous faisons était désastreux. Il est très difficile d'avoir un bon accès à internet et, depuis quelques années, les coupures sur le réseau cuivre classique, permettant

d'avoir le téléphone et internet, sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus longues. »

AuverNET était donc la solution toute trouvée avec un coût d'installation pour les particuliers de 99 € (pour une antenne sur le toit de l'habitation et un boîtier à placer à l'intérieur) et un abonnement mensuel de 15 €.

Le satellite. L'accès à internet via le satellite reste le dernier recours pour ceux qui ne peuvent pas bénéficier de la fibre optique, d'une connexion classique ou même des ondes hertziennes. 100 % du territoire peut aujourd'hui y prétendre.

Mais si le satellite répond à un besoin évident, il y a quelques inconvénients. D'abord, le coût du matériel (une parabole est indispensable). Selon les fournisseurs d'accès, son coût d'achat (s'il n'y a pas de location possible) est d'environ 400 €.

Le volume de données peut également être limité (10 Go, 50 Go, 130 Go... selon l'offre). Tout dépassement entraîne donc un surcoût pour les consommateurs.

LAURA MOREL

laura.morel@centrefrance.com